



Déclaration liminaire CTL du 08/07/2021

Nous vous rappelons les questions sans réponse à ce jour sur les opérations de destruction de notre service public :

SGC DE COSNE

- transfert de 19 communes de la communauté de communes des Bertranges du SGC de Nevers vers le SGC de Cosne sans précision sur le nombre de budgets

SPL DE CHATEAU-CHINON

- les agents font remarquer que vous vous étiez engagé à écrire ce qui a été dit lors de votre visite du 4 mai 2021 et qu'à ce jour, aucun compte-rendu ne leur a été transmis. De même, il n'est toujours pas spécifié qu'un agent du SPL peut rejoindre l'antenne du SIP.
- Les agents se posent toujours la question sur le maintien de leur module horaire à 4,5 jours/semaine (ils demandent que ce soit écrit) et sur les horaires d'ouverture avec la création d'un accueil de proximité.

SIP DE CHATEAU-CHINON

- absence de communication d'un compte-rendu de la réunion du 04/05/2021 et d'information sur les missions qui seront exercées sur le site.

SIP DE NEVERS

- aucun aménagement n'est prévu à Camille Baynac pour les « 10 agents » qui « devraient » arriver suite au transfert de Cosne.

PAIERIE

- La demande des agents de la Paierie est de rester tous au 4ème étage ; vous leur avez promis au moins jusqu'au 01/01/2023 ; les représentants du personnel vous demandent de l'écrire.

SGC NEVERS

- Le SGC de Nevers est en attente des aménagements au rez-de-chaussée de la DDFIP compte tenu du nombre d'agents (lieux de circulation, bruit, luminosité).
- Difficultés à s'adapter au transfert de nombreuses collectivités et à gérer les nombreux problèmes apparus depuis le 1^{er} janvier 2021 d'où une forte appréhension sur les nouveaux transferts prévus au 1^{er} janvier 2022

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DE BAYNAC

- le cahier des charges pour le centre de contact n'est toujours pas communiqué aux

représentants du personnel ;

- Comment peut-on envisager des espaces collectifs, de réunion ou de détente sans aération ni lumière naturelle ?
- le local ATSCAF est plus petit qu'actuellement ;
- le local syndical également (compte tenu de l'arrivée du CDC , on peut envisager une augmentation de syndiqués). L'ancien bureau de l'ATSCAF n'est pas attribué, par conséquent les OS demandent qu'il soit mis à leur disposition en plus ;
- l'aménagement de l'accueil dans le hall n'est toujours pas clair. Nous attendons les nouveaux plans.

Nous vous rappelons que les agents questionnés se sont prononcés en faveur du scénario n°1. **Par conséquent, les représentants du personnel exigent que ce scénario soit appliqué en associant les agents des services concernés.**

En ce qui concerne le premier point à l'ordre du jour de ce CTL, la CGT et Solidaires rappellent leur opposition à la e-formation. La formation en distanciel peut être un palliatif en période de crise sanitaire mais ne remplacera jamais une formation en présentiel.

De plus, nous regrettons de ne pas avoir connaissance du nom des formateurs et nous déplorons à nouveau qu'il n'y ait aucun agent C dans cette équipe de formation.

Vous nous avez communiqué le tableau de bord de veille sociale.

Nous sommes effarés et stupéfaits par le volume horaire d'écêtements (901,19 heures). Sur cette année particulière nous avons été 3 mois sans pointer et de nombreux agents ont été en télétravail. Une veille existe pour les agents dont le compteur horaire est en négatif. Pourquoi un tel système n'existe pas au profit des agents dont le compteur horaire est proche du plafond ? Que mettez vous en place pour protéger ces agents ? N'y a-t-il pas des risques psychosociaux ? Ce volume horaire écêté est à mettre en lien avec le nombre de jours de congés mis sur un CET, soit 1586 jours.

Nous notons que les emplois non pourvus sont de 28 sur le département, ce qui explique en grande partie la souffrance des collègues dans les services.

Nous constatons que depuis 2019, qu'il n'y a aucune visite auprès du médecin de prévention alors qu'une visite annuelle est obligatoire pour les agents appelés à sortir sur le terrain. Il est urgent qu'un médecin de prévention soit recruté pour le département de la Nièvre.

Vous nous avez également transmis la fiche de présentation de Voxusager.

Ce dernier est un site en ligne permettant de publier de manière transparente et ouverte les expériences positives comme les difficultés (*les expériences négatives*) rencontrées par les usagers des services publics sous forme « d'histoires vécues ». Des réponses doivent être apportées par l'administration concernée à chacune des « histoires publiées ».

De toute évidence, l'uberisation de la société passe par l'uberisation du service public avec son cortège de stress, violences familiales, effacement de la limite entre vie professionnelle et vie personnelle, revenus plus précaires, pas d'arrêt maladie, difficulté d'accès aux prêts et au logement en l'absence de revenus stables, risques économiques, moindre opportunité d'accès à la formation et précarisation de l'activité.

Remarquez, certains de ces points sont déjà vécus par les agents de la DDFiP, comme :

- le stress voire le burn-out pour certains (cf rapport Aliavox) ;
- l'effacement de la limite entre vie professionnelle et vie personnelle avec la mise en place du télétravail ;
- des revenus plus précaires comme pour nos services civiques, qui sont payés 580,62 € net pour 35 heures/semaine, soit moins que la moitié du SMIC, solution pratique pour pallier les politiques d'austérité qui s'acharnent depuis 20 ans à supprimer des emplois publics.

A quelle date l'uberisation totale de la DDFiP est elle prévue ?

Nous aimerions le savoir afin de permettre aux agents, non, excusez-nous, aux auto-entrepreneurs, ou aux « esclaves », de préparer un stock de bonbons et de bouteilles d'eau comme les chauffeurs Uber pour recevoir les usagers, non, les « clients », décidément, on a encore du mal avec la « start-up nation ».

Et pour l'évaluation, graphiquement, comment cela sera représenté ? Avec des étoiles ou avec des « likes » ?

Chacun d'entre nous connaît le déferlement de haine et d'injures qu'on peut lire sur les réseaux sociaux et les sites de partages : propos fascistes, racistes, antisémites, islamophobes, homophobes...

Déjà actuellement sur Google, on peut lire :

- *« Personne repon il serve vraiment a rien parconte venir prendre dans les compt des gens là il peuvent rapidement le faire »*
- *« Bonjour. Cela fait 20 fois que j'essaye d'appeler sans réponses. A quoi sert votre numéro de téléphone ? »*
- *« Depuis lundi j'essaie de les joindre par téléphone. Je pense qu'ils ont tous démissionnés, car personne ne répond et à n'importe quelle heure de la journée. Honteux »*
- *« Quelqu'un a déjà eu une réponse de leur part ??? 3 h que j'appelle on me raccroche à la gueule et on me met en attente pendant 1 heures »*

Et tant d'autres... Avant de rédiger cette déclaration, nous sommes allés consulter plusieurs sites sociaux et de partages, ces propos sont les moins injurieux que nous ayons trouvés, car il y a pire... Il faut dire que les « haters », ou les « rageux » en français (groupe de personnes qui, en raison d'un faible quotient intellectuel et d'un manque accru de courage, passe son temps à humilier, insulter une cible sur internet) sont légion sur la toile.

« Heureusement » que des modérateurs relisent les messages avant publication car nous ne doutons pas que certaines personnes, sous-couvert de l'anonymat, se défouleraient puisqu'un bon nombre de nos missions ne sont pas très appréciées du public telles que le recouvrement, les poursuites et les contrôles.

Cependant, une idée nous taraude l'esprit : est-ce-que le but de ce site ne serait pas de constituer des dossiers en vue de fermer les services « inefficaces » ou de sanctionner des agents en conseil de discipline ? Non c'est impossible, la macronie n'est pas assez fourbe pour cela...

Après, si vous voulez vraiment connaître les problèmes des services, nous, nous les connaissons, et les dénonçons depuis de nombreuses années ; ils se résument tous en un point :

- **Tous les services sont en sous-effectif**

Et la solution est très simple également :

- **Recruter massivement et immédiatement des fonctionnaires**

Solidaires Finances Publiques et la CGT Finances publiques condamnent le principe même de ce nouveau projet. Un tel dispositif est scandaleux pour prétendre améliorer les services et ne manquera pas d'avoir des conséquences sur l'organisation et les conditions de travail ainsi que sur le moral de tous les agents.